

Compte rendu de la réunion des responsables de Sociétés Savantes académiques Françaises

Salle du Conseil - Paris Descartes

6/9/2018

Cette réunion, organisée par 9 sociétés (SFBD, SF2A, AFSP, SFP, SFE², AFS, SMF, S.Neurosciences, AHCESR) a rassemblé les responsables de 49 sociétés savantes académiques et de plusieurs associations ou institutions à l'interface entre le monde académique et la société (programme final et liste des participant.e.s attachés).

Elle avait pour objectif d'initier une réflexion commune sur les missions et modes d'organisation des sociétés et de faire émerger des propositions concrètes d'actions futures collectives pour faire mieux entendre la voix du monde académique dans le débat public (voir argumentaire en préambule du programme). Il s'agit d'améliorer la compréhension et la transmission de la méthode scientifique dans la société, et d'obtenir une meilleure prise en compte des apports des sciences dans le processus de décision politique.

Ce compte rendu reprend les principaux échanges, détaille les propositions d'action futures et fournit une liste d'actions immédiates à laquelle chaque société peut contribuer.

Sessions du matin.....	1
Sessions de l'après-midi.....	3
Propositions d'actions	4
Concrètement, que faire dès maintenant ?.....	6

Le compte rendu est accompagné d'une archive contenant le programme final avec résumés et liste des participants, et l'ensemble des présentations de la journée au format pdf.

Sessions du matin

La matinée a permis, après une présentation synthétique des sociétés présentes regroupant plus de 48000 adhérents, d'explorer au fil de 12 courts exposés comment les sociétés peuvent contribuer à sensibiliser le grand public et les acteurs des mondes socio-économique et politique aux enjeux et avancées scientifiques, à renforcer la place du monde académique dans la société et à structurer la communauté académique. Cette matinée a permis d'illustrer la diversité des structurations et savoir faire des sociétés et des actions engagées, en interne ou en externe, avec des enjeux importants (visibilité pour collectivités/industriels, publication scientifique, éthique, relations science appliquée - fondamentale, baisse de qualité des formations théoriques en école/université, fédération d'associations autour d'une société/association savante)

Points soulevés lors des deux demi-heures de discussion de chacune des sessions:

- Les sociétés savantes, malgré leur diversité thématique, partagent de nombreuses préoccupations et approches.
- Structuration:
 - o Malgré des différences importantes de taille (200 à 8000 adhérent.e.s) et d'organisation (certaines sociétés associent étroitement monde académique et industriels), les sociétés ont toutes un statut d'association loi 1901. Les sociétés sont rarement reconnues

d'intérêt général ou d'utilité publique, statuts dont les implications fiscales et légales ne sont pas toujours bien comprises (voir plus bas).

- L'internationalisation du monde académique est vécue de manière très différente en fonction des disciplines : défi de la publication en anglais pour certaines (SHS surtout) mais aussi difficulté à structurer en France du fait de la présence d'une structuration internationale forte pour d'autres (ex : microbiologie).
- L'organisation de réunions de responsables de sociétés savantes européennes par disciplines (qui existent déjà pour certaines) pourrait aider et les français doivent veiller à prendre part aux efforts de cadrage internationaux.
- Les sociétés savantes appuient parfois leurs actions sur des GdR (Intelligence artificielle) ou des Labex (mathématiques).
- Certaines disciplines sont traversées par des controverses importantes (exemple : économie). Il est important de maintenir un dialogue constructif entre les différents courants de pensée pour expliquer les raisons des controverses et chercher à les résoudre en visant le pluralisme infra-disciplinaire, sous peine de ternir l'image de la discipline.
- Déficit d'attractivité de certaines sociétés auprès des jeunes du monde académique. Une initiative intéressante (SFIA) est l'organisation d'un congrès par des doctorant.e.s en première année de thèse pour les intégrer dans la communauté et recevoir les conseils des seniors.
- Certaines sociétés organisent des opérations de monitoring des pratiques académiques, qui peuvent contribuer à décourager les pratiques les plus discutables (ex sociétés de mathématiques et d'informatique, opération postes : <http://postes.smai.emath.fr/2019/index.php>. Un observatoire des concours, des compositions de jurys de recrutement d'enseignants chercheurs et des recrutements. Prodiges également des conseils pour les candidat.e.s).

- Interactions avec la société

- Les sociétés ont individuellement mis de très nombreux et divers outils et collaborations en place, et ont des savoir-faire très variés qui vont bien au-delà de la simple organisation des communautés scientifiques (outils de médiation, événementiel, maison d'édition, fédération monde académique/industrie). Un effort de mise en commun de ces expertises et des contacts institutionnels, industriels de chacun serait très utile.
- Certaines actions de médiation sont à très grande échelle et ont un très grand impact (Semaine du cerveau, Train du climat, Nuit de la géographie...), même s'il n'est pas toujours clair que le public est conscient qu'elles émanent d'une société savante.
- Certaines communautés ont de fortes interactions ministérielles ou élyséennes (ex : mécanique, mathématiques, histoire) avec les collectivités locales (ex géographie), les grands groupes industriels (ex Météo et Climat, sciences de l'ingénieur) ou des unions (Union de l'Industrie chimique) ou syndicats (MEDEF) industriels
- Implication de plusieurs sociétés dans la définition des programmes éducatifs du secondaire, et dans les concours de recrutement (ex Maths, histoire).
- Cependant, nous avons un déficit global de communication : peu de sociétés ont un.e responsable communication professionnel.le ; la majorité des sociétés sont absentes des réseaux sociaux, les membres les plus médiatiques des communautés ne parlent pas au nom de leur société mais à titre individuel.
- Le morcellement des communautés académiques (plus de 20 sociétés autour du vaste domaine de la physique) limite également leur visibilité.
- Par conséquent, les Sociétés Savantes sont assez peu contactées es qualité pour des tâches d'expertise et de conseil ou dans le cadre du travail journalistique, alors qu'elles seraient à même de renvoyer vers les bons interlocuteurs.
- On assiste à une explosion d'« experts citoyens» parfois autoproclamés (ex : essayistes non historiens en histoire, économistes autoproclamés, youtubeurs de toutes sortes)

dont la crédibilité n'est pas toujours avérée. Pour lutter contre cette rivalité des discours, les sociétés pourraient établir une forme de charte de médiation permettant de revaloriser la parole et la méthode scientifique et de décerner un label aux contenus les plus pertinents.

- Il faudrait fédérer les docteurs employé.e.s hors du domaine académique, car ce sont les meilleurs passeurs de sciences et assureraient une meilleure interface avec les bureaux d'études (AFESols).
- Malgré les efforts du CTHS (<http://cths.fr/an/annuaire.php>) et de Wikipedia (https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_de_soci%C3%A9t%C3%A9s_savantes_de_France), il n'existe pas actuellement d'annuaire électronique exhaustif et à jour permettant d'identifier facilement les personnes à contacter et les domaines d'activité des sociétés françaises.
- Le mot « lobbying » parfois employé pour décrire l'action actuelle ou future des sociétés fait controverse dans l'assemblée. En même temps, il est largement reconnu que si nos disciplines ne définissent pas et ne représentent pas leurs intérêts de manière optimale, elles n'auront aucune chance d'éclairer les politiques publiques nationales et européennes.

Sessions de l'après-midi

L'après-midi a été dédié à un tour d'horizon des structures existantes à l'interface entre la société et le monde académique (Office de l'Intégrité Scientifique, OPECST, Femmes et Sciences, Association de journalistes scientifiques, Petits Débrouillards, Association des Musées et Centres de cultures scientifiques techniques et industrielles - AMCSTI).

Ces interventions ont permis également de souligner la nécessité de définir les pratiques scientifiques et de montrer l'importance de la médiation scientifique et la diversité des initiatives et des outils pédagogiques développés et mis à disposition par les associations pour promouvoir les sciences.

Points soulevés :

- Remarques générales :
 - Journalistes, politiques, associations de médiation et de professeurs soulignent l'importance du niveau d'organisation représenté par les sociétés mais soulignent les limites imposées par leur émiettement. Ils soutiennent les buts de cette réunion et aimeraient davantage travailler avec elles.
 - Le rejet dans le public de toute forme d'« expertise » pose problème. Comment y remédier ? Abandonner la position du « savant » donneur de leçons (ex communication parfois arrogante et péremptoire dans les médias classiques sur les vaccins) et tirer profit des nouvelles formes de communication (ex quasi absence de la communauté académique sur les réseaux sociaux colonisés par les « antivaccins »).
 - Difficulté exprimée par les journalistes (AJSPI) et les politiques (OPECST) d'identifier des interlocuteurs scientifiques au-delà de quelques individualités médiatiques, qui ne portent pas forcément une parole représentative de la majorité des chercheurs de leur discipline (et peuvent être perméables à des groupes de pression). Cette difficulté est accrue par le refus fréquent des scientifiques d'exprimer une vision sur des sujets même à la marge de leur domaine de recherche strict, qui complique beaucoup le travail des journalistes et les force à consulter de nombreuses voix (ou de laisser tomber car leurs impératifs de délais sont souvent très courts).
 - Pour redonner confiance à la parole d'experts académique, le respect et la définition de règles d'éthique est crucial. En soulignant à chaque reprise que les scientifiques de nos disciplines parlent tous sur la base d'enquêtes robustes, il est important de bien définir

de quoi on parle (ex différences entre éthique, intégrité, déontologie), et de définir des normes positives pour ces concepts.

- Les interactions scientifiques (au sens large) media/médiateurs doivent se construire dans la durée (ne pas s'arrêter après une première expérience jugée ratée).
 - Au-delà de la présentation des simples résultats, il est important d'expliquer comment se construit un consensus scientifique ou, à l'inverse, pourquoi demeure une incertitude, voire une controverse légitime..
 - Pour encourager les femmes à aller vers les sciences formelles ou de la nature (mais cela pourrait aussi marcher avec les jeunes en général), mettre en avant des « role models ». La réalisation de vidéos de témoignage par plusieurs associations (dont Femmes et Sciences) est une voie intéressante, tout comme la réalisation de MOOCs (Femmes et Sciences, AMCSTI).
- Relations avec les parlementaires
- L'AFES (sols) organise un club de parlementaires autour de la problématique des sols.
- Relations journalistes scientifiques et monde académique :
- Les journalistes scientifiques, lorsqu'ils existent dans une rédaction, sont très minoritaires et travaillent avec des contraintes temporelles et de moyens très fortes, qui doivent être prises en compte par les intervenant.e.s académiques.
 - La consultation des sociétés es qualité permettrait d'avoir une vision plus consensuelle de la position du monde académique. Il faut pour cela que les sociétés réagissent vite lorsqu'elles sont contactées...
 - Il y a un besoin de formation des scientifiques à la parole publique et à l'interaction avec les journalistes.
 - *The Conversation* (<http://theconversation.com/fr/who-we-are>) est un média libre et indépendant donnant la parole aux chercheur.e.s académiques.
- Médiation scientifique
- La médiation est une activité qui doit être professionnalisée, comme le journalisme, et doit mailler tout le territoire, y compris le monde rural et les banlieues (ex « la science en bas de chez toi », le « science tour » des camionnettes itinérantes des Petits débrouillards, ou les centres de culture STI)
 - Il faut une meilleure compréhension/définition des attentes mutuelles des acteurs du monde académique et de la médiation.
 - Manque de formation des scientifiques pour communiquer leurs travaux, adapter leur message à la médiation au public. Difficulté pour les scientifiques d'identifier des formateurs.
 - Il est important de mieux inscrire les colloques académiques dans la Cité en les associant à des opérations de médiation, par exemple une conférence grand public sur le sujet du colloque.

La journée s'est terminée par une table ronde sur les idées concrètes pour renforcer le rôle des sociétés savantes dans la société et les communautés académiques.

Commencer par élaborer des actions faisant consensus pour devenir audible. Certaines décisions peuvent être prises par les présents (ex annuaire) d'autres doivent être débattues et votées en CA (ex initiation d'une nouvelle Marche pour les Sciences au printemps 2019)

Propositions d'actions

- Visibilité :
- Mettre en place un annuaire des sociétés savantes avec leur thème, mots clés, URL site web et contacts.

- Cet annuaire serait un premier portail des sociétés savantes à destination des journalistes, des décideurs et du public
 - Il doit être précédé par une définition des sociétés académiques, peut-être aussi d'une réflexion sur la dénomination « société savante » peu parlante pour le public.
 - Cet annuaire peut s'appuyer sur (et compléter) les pages Wikipedia (https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_de_soci%C3%A9t%C3%A9s_savantes_de_France) et CTHS (<http://cths.fr/an/annuaire.php>)
 - La société de physique pourrait prendre en charge la réalisation du site web de l'annuaire
 - L'annuaire doit regrouper à la fois des informations générales publiques et un intranet avec des informations plus précises sur les sociétés ainsi que des ressources les intéressant de manière transversale (ex : contacts institutionnels et journalistiques, liste de parlementaires sensibilisés à la démarche scientifique, listes de formateurs à la médiation...).
 - Ce site doit être bien cross-référencé avec les sites web des sociétés savantes.
 - **Voir ci-dessous comment contribuer dès aujourd'hui à cet annuaire.**
 - Proposition de « The Conversation-France » de créer un espace de publication mensuel dédié aux sociétés savantes.
 - Recenser les formateurs à la parole publique
- Opération de sensibilisation au moment de la campagne des élections au parlement européen (26 mai 2019 en France)
- Il sera proposé par les présents à leur CAs de réorganiser/soutenir une nouvelle marche pour les sciences (format à définir) au printemps 2019, à l'occasion des élections européennes (événement national ou à l'échelle européenne).
 - Un appel à organisateurs/trices pour un tel événement est lancé.
- Structuration :
- Mise en place d'ici fin septembre par la SFBd d'une liste de diffusion Sympa via Renater des responsables de sociétés savantes. Vos adresses seront automatiquement ajoutées, mais vous pourrez vous désabonner si vous le désirez ou ajouter d'autres membres du CA ou une adresse générique pour votre société.
 - Rendre cette première réunion des responsables de sociétés savantes récurrente, les sociétés organisatrices pouvant changer. La prochaine, à la rentrée 2019, sera dédiée à un rapport d'étape sur la mise en place des premières actions concrètes. Les éditions suivantes pourraient se focaliser sur un thème précis mais transversal intéressant toutes les disciplines (ex valorisation du doctorat, pratiques de publication, médiation...)
 - Organisation par la Société Française de Physique d'une première réunion des responsables communication des sociétés savantes, avec un but de mutualisation possible des efforts et de partage des expériences.
 - Prendre en compte les nouvelles dispositions légales concernant le statut des fonctionnaires et leur participation en tant que dirigeants d'associations. Une lecture non aguerrie peut suggérer qu'ils ne peuvent participer qu'à des associations reconnues d'intérêt général ou d'utilité publique (voir [Décret n° 2017-105 du 27 janvier 2017](#)). Consulter le [collège de déontologie nouvellement établi au MESRI](#) sur ce point.
 - Tirer au clair les implications fiscales de ces deux statuts en cas de recettes significatives (mécénat, bénéfices colloques et congrès, maison d'édition...).
- Relation Science/enseignement écoles-lycées :
- Les associations d'enseignants du secondaire soulignent le problème posé par la réforme du bac et le flou qui entoure les deux heures hebdomadaires dites « d'orientation » en seconde. Elles formuleront une demande précise d'aide aux sociétés, à relayer à leurs adhérent.e.s, dans la seconde moitié de septembre.

- La réorganisation des concours de recrutement des professeurs requiert une réponse forte des sociétés savantes
- Médiation scientifique :
 - Peu de propositions concrètes (à développer davantage)
 - Décerner en partenariat avec journalistes et médiateurs professionnels un label de qualité à des opérations de médiation/contenus en ligne (vers une charte de la médiation scientifique ?).
- Création de groupes thématiques de réflexion :
 - Un premier groupe (coordination Marc Shapiro, Société d'Informatique de France) se penchera sur la valorisation du doctorat hors du monde académique.
 - Un second groupe est proposé (coordination Stéphane Seuret, Société de Mathématique de France) sur les pratiques de publication.
- Réfléchir à la création d'une association de promotion de la méthode scientifique et de la parole du monde académique, agréant les sociétés savantes, associations de journalistes scientifiques, de médiation scientifique, de professeurs du secondaire.
 - Les sociétés scientifiques garantiraient la qualité scientifique de l'association.
 - Les bonnes volontés ne suffisent pas : cette association ne peut exister qu'avec des salariés permanents pour structurer les efforts des bénévoles.
 - P Lemaire (SFBD) et O. Berné (SF2A) mettront une première proposition de structuration en débat avant la fin de l'année 2018. La réflexion devra prendre en compte les expériences de l'AAAS (US) de l'ACFAS (Canada).
- Cette réunion ne donnera pas lieu à un communiqué de presse mais les 9 sociétés organisatrices vont travailler à une tribune à publier au moment de la mise en ligne de l'annuaire (pour se fonder sur du concret).

Concrètement, que faire dès maintenant ?

- Diffusez ce compte rendu au sein de vos CAs, discutez de l'implication de votre société dans la prise en charge de propositions émanant de la réunion, relayez l'info auprès de vos adhérent.e.s.
- Soumettez au plus vite à votre CA la proposition d'organisation d'un événement de promotion de la parole académique et de la méthode scientifique lors des élections européennes de 2019. Réfléchissez à votre contribution possible.
- Contribuez à la création de l'annuaire des sociétés savantes :
 - Renseignez le formulaire Framiforms avec le noms et contacts des sociétés savantes de votre large champ disciplinaire que vous considérez devoir être listées dans l'annuaire: <https://framaforms.org/recensement-des-societes-savantes-academiques-de-france-1536565552>
 - Ces sociétés seront invitées à signer la charte des sociétés savantes une fois celle-ci élaborée.
- Proposez vos services pour les groupes de travail doctorat/publication
- Proposez vos services pour la réalisation d'une charte des sociétés savantes qui devra être signée par les sociétés pour faire partie de l'annuaire.
- Proposez-vous pour l'organisation de la réunion 2019 des responsables de sociétés savantes

- Proposez-vous pour mieux définir les implications pour les sociétés des statuts reconnus d'intérêt général ou d'utilité publique.

Pour toute question ou suggestion contactez :

Patrick Lemaire (SFBD) : patrick.lemaire@crbm.cnrs.fr

Olivier Berné (SF2A) : olivier.berne@gmail.com